ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

La Chaux-de-Fonds, le 12 mars 2025

CONVOCATION – Session 2025

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP

Cheffe-experte :

Madame Ana Lucio
Home médicalisé Les Charmettes, Charmettes 8, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 732 91 51 – 076 383 43 87
Courriel : ana.lucio@ne.ch

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

TRAVAIL PRATIQUE INDIVIDUEL	
Du 3 avril 2025 au 29 avril 2025	**Tous-toutes les candidat-e-s** **Selon planning annexé**

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES		
Le 4 juin 2025 de 8h30 à 12h00 OrTra Neuchâtel santé-social Rue des Draizes 5 2000 Neuchâtel	**Les candidat-e-s seront présents à 8h00** **Moyen auxiliaire :** • Calculatrice (Non programmable)	**Tous-toutes les candidat-e-s sauf :** • **NE.24.0200** Surveillant-e-s : • Selon planification de la cheffe-experte

CORRECTION DES EXAMENS ÉCRITS	
Le 4 juin 2025 **de 13h30 à 17h00** OrTra Neuchâtel santé-social Rue des Draizes 5 2000 Neuchâtel	**Uniquement expert-e-s** : • Selon planification de la cheffe-experte

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission d'examens de fin d'apprentissage. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toute réserve, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée au candidat.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-es ayant réussi leur examen peuvent être consultées en tout temps sur le site :

www.ne.ch/examens

CÉRÉMONIE DE REMISE DE TITRES

Nous vous remercions de vous référer à la directive pour les examens de fin d'apprentissage qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Santé – Arts – Nature

Annexes

- Liste des candidat-e-s
- Planning « travail pratique individuel »
- Guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA
- aux expert-e-s
- au CPNE-Santé-Social